

RAPPORT
ANNUEL
14 / 15



FO
IQ **FONDATION**
de l'Ordre des ingénieurs
du Québec





MOT DE LA PRÉSIDENTE

La Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec fête en 2015 son cinquième anniversaire de création. Le moment est donc propice pour faire à la fois un bilan de ses activités et pour partager ce que nous mettrons en place pour lui permettre d'aller encore plus loin.

Le programme des Bourses de l'Avenir est maintenant bien rodé. Jusqu'à présent, la Fondation est venue en aide à 128 futurs ingénieurs en distribuant plus de 360 000 \$ en bourses. Les bénévoles continuent d'améliorer la performance du processus d'attribution des bourses, car la nécessité d'assurer une relève en génie demeure une priorité.

Les activités mises en œuvre jusqu'à présent donnent des résultats tangibles puisque la campagne de dons 2015 a été un succès record avec 318 000 \$ recueillis. C'est donc dire que les membres de l'Ordre sont de plus en plus nombreux à connaître la Fondation et à la soutenir. Toutefois, un récent sondage auprès d'eux révèle que même s'ils considèrent que l'aide à la relève devrait être prioritaire pour la Fondation ils ne sont pas véritablement familiers avec sa mission et ses actions.

Les résultats de ce sondage vont alimenter la réflexion stratégique entamée au cours de la dernière année par les membres du Conseil d'administration. Ils ont été confortés dans leur choix de continuer à prioriser les activités de soutien à la relève et se sont penchés sur les possibilités d'amélioration.

D'entrée de jeu, il est apparu essentiel de donner à la Fondation les moyens de ses ambitions. Il a notamment été convenu d'augmenter le nombre de membres siégeant au Conseil d'administration afin d'accroître son bassin d'expertise. Il a également été décidé d'épauler le travail des bénévoles en leur fournissant le support d'une ressource dédiée.

L'objectif global de la Fondation est d'accroître son rayonnement et d'augmenter le soutien apporté au domaine du génie. Les priorités de la prochaine année seront de mieux faire connaître la Fondation, tant auprès des donateurs potentiels que de ses autres parties prenantes, tout en continuant à améliorer l'efficacité de ses processus et sa collaboration avec l'Ordre.

Je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement tous ceux qui rendent possible les activités de la Fondation. Il s'agit, bien sûr, des donateurs, sans qui rien ne serait possible, mais également de tous les bénévoles, membres du Conseil d'administration et du Comité de sélection des boursiers. Je tiens également à souligner l'engagement indéfectible du personnel de l'Ordre.

Ensemble, continuons à donner à la Fondation l'élan nécessaire pour soutenir l'avenir de notre profession.

La présidente de la Fondation,



Louise Millette, ing., Ph.D.



CONSEIL D'ADMINISTRATION



1. M^{me} Louise Millette, ing.
Présidente

2. M. Stéphane Bilodeau, ing., FIC
Vice-président

3. M. Chantal Michaud, ing.
Secrétaire-trésorier

4. M^{me} Isabelle Desjardins-David, ing.
Administratrice

5. M. Zaki Ghavitian, ing., FIC
Administrateur

6. M. Michel Paradis, ing
Administrateur

7. M^{me} Louise Quesnel, ing., FIC
Administratrice

MISSION

La Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec a pour mission de promouvoir les études dans le domaine de l'ingénierie et de contribuer à l'enseignement et au développement de l'expertise en génie.

OBJECTIFS

La Fondation poursuit les trois objectifs suivants :

- encourager la relève en génie ;
- faire progresser la formation en génie ;
- participer à l'avancement du génie dans une perspective de contribution à la société, à l'environnement, etc.

LES GRANDS DONATEURS

La Fondation est heureuse de vous présenter ses Grands Donateurs. Tous font preuve d'un engagement exemplaire auprès de la relève, et nous les en remercions vivement.



TABLEAU D'HONNEUR CUMULATIF

DONATEURS PLATINE

BOMBARDIER INC.
KIEWIT

DONATEURS OR

ÉTS - ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE
POLYTECHNIQUE MONTRÉAL

DONATEURS ARGENT

BERNARD LAMARRE, ING.
PRICEWATERHOUSECOOPERS
SOGEMEC ASSURANCES

DONATEURS BRONZE

CGI
YVAN ASSELIN, ING.
CLAUDE BÉLANGER, ING.
PAUL BOURQUE, ING.

YVES CADOTTE, ING.
JEAN DESROSIERS, ING.
YVES FALLU, ING.
LUC GARANT, ING.

GILLES B J MIGNEAULT, ING.
PIERRE SAUVÉ, ING.





APPORTER SON SOUTIEN À LA FONDATION
DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC,
**C'EST PARTICIPER À L'ESSOR DE LA PROFESSION
ET AU MAINTIEN DE SES VALEURS.**

PROGRAMME DE RECONNAISSANCE

PARTENAIRE DE PRESTIGE	50 000 \$ ou plus
DONATEUR MAJEUR	de 25 000 \$ à 49 999 \$
DONATEUR PLATINE	de 10 000 \$ à 24 999 \$
DONATEUR OR	de 5 000 \$ à 9 999 \$
DONATEUR ARGENT	de 2 000 \$ à 4 999 \$
DONATEUR BRONZE	de 500 \$ à 1 999 \$

DES PARTENAIRES DE GÉNIE!

LES LAURÉATS 2015 REMERCIENT TOUS LES DONATEURS!



C'EST GRÂCE À NOS DONATEURS ET À NOS BÉNÉVOLES
QUE LES BOURSES 2015 ONT PU ÊTRE VERSÉES.
BRAVO À LA RELÈVE !

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

AUX ADMINISTRATEURS DE LA FONDATION DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015 et les états de l'évolution de l'actif net, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans

l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec au 31 mars 2015 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*¹

Montréal, le 2 juin 2015

1. CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A116819

SITUATION FINANCIÈRE
Au 31 mars 2015

2015-03-31
\$

2014-03-31
\$

ACTIF

Court terme

Encaisse	180 123	91 416
Frais payés d'avance	992	-
Débiteurs	69	69
Sommes à recevoir de l'Ordre des ingénieurs du Québec	318 312	196 879
	499 496	288 364

Long terme

Actifs incorporels (note 3)	2 173	17 522
	501 669	305 886

PASSIF

Court terme

Compte fournisseurs et charges à payer	28 500	24 750
	28 500	24 750

ACTIF NET

Investi en actifs incorporels	2 173	17 522
Non affecté	470 996	263 614
	473 169	281 136
	501 669	305 886

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,



Louise Millette, ing.
Présidente



Chantal Michaud, ing.
Secrétaire-trésorier



RÉSULTATS
Pour l'exercice clos le 31 mars 2015

2015-03-31
\$

2014-03-31
\$

PRODUITS

Apports		
Dons de particuliers	347 987	290 277
Dons d'entreprises	3 575	5 000
Produits nets de placements	1 115	1 186
Revenus divers	140	532
	352 817	296 995

CHARGES

Programme de bourses (Annexe A)	114 616	110 401
Frais de financement (Annexe B)	29 875	40 299
Frais administratifs (Annexe C)	16 293	9 722
	160 784	160 422
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	192 033	136 573

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

2015-03-31

2014-03-31

	Non affectés \$	Investi en actifs incorporels \$	Total \$	Total \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	263 614	17 522	281 136	144 563
Excédent des produits sur les charges	207 382	(15 349)	192 033	136 573
Solde à la clôture de l'exercice	470 996	2 173	473 169	281 136

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	192 033	136 573
Ajustements pour		
Amortissement des actifs incorporels	15 349	16 921
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Augmentation des sommes à recevoir de l'Ordre des ingénieurs du Québec	(121 433)	(163 031)
Diminution (augmentation) des débiteurs	-	26
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	(992)	1 811
Augmentation des comptes fournisseurs et charges à payer	3 750	3 200
Variation nette de l'encaisse au cours de l'exercice	88 707	(4 500)
Encaisse à l'ouverture de l'exercice	91 416	95 416
Encaisse à la clôture de l'exercice	180 123	91 416

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

NOTES ANNEXES AU 31 MARS 2015

1. STATUTS ET MISSION DE LA FONDATION

La Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec (ci-après, la «Fondation»), constituée le 10 septembre 2010 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec a pour mission de promouvoir les études dans le domaine de l'ingénierie et de contribuer à l'enseignement et au développement de l'expertise en génie. La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Base de présentation

Les états financiers de la Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

b) Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

c) Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

La Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation de ses actifs financiers. Dans l'affirmative et si la Fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

d) Constatation des produits

Apports

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements sont constitués des produits d'intérêts provenant de l'encaisse.

e) Apports reçus sous forme de fournitures et de services

La Fondation peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la Fondation aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

f) Ventilation des charges

La Fondation exerce trois types de fonctions, à savoir le programme de bourses, les frais de financement et les frais administratifs. Le coût de chacune de ces fonctions se compose des frais de personnel, des frais de communications et d'autres charges directement rattachées à la fonction.

g) Actifs incorporels

Les actifs incorporels acquis sont comptabilisés au coût.

Amortissement

Les actifs incorporels sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux annuel de 25 %.

Réduction de valeur

Lorsque la Fondation constate qu'un actif incorporel n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'actif incorporel sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

3. ACTIFS INCORPORELS

			2015-03-31	2014-03-31
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Logiciels d'application	67 684	65 511	2 173	17 522



4. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Fondation est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable puisqu'il est détenu dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité. Le risque de crédit relatif aux sommes à recevoir de l'Ordre des ingénieurs du Québec est également négligeable puisqu'il s'agit de sommes à recevoir d'un organisme apparenté.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement aux comptes fournisseurs et charges à payer comptabilisés à l'état de la situation financière.

5. VALEUR COMPTABLE DES ACTIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

Les actifs financiers de la Fondation, totalisant 499 496 \$ (288 364 \$ au 31 mars 2014), ont tous été classés dans la catégorie actifs financiers évalués au coût après amortissement.

6. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'Ordre des ingénieurs du Québec (ci-après l'«Ordre») exerce une influence notable sur la Fondation puisque les membres élus du Conseil d'administration de l'Ordre nomment les membres du Conseil d'administration de la Fondation. Deux membres du Conseil d'administration de l'Ordre ainsi qu'un permanent siègent au Conseil d'administration de la Fondation, qui compte sept administrateurs. L'Ordre est constitué en vertu de la Loi sur les ingénieurs (Québec), est régi par le Code des professions et est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il a comme objectif principal d'assurer la protection du public, notamment en contrôlant l'exercice de la profession d'ingénieur.

L'Ordre fournit des locaux et un soutien administratif à la Fondation sans recevoir de contrepartie en échange. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de ces services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Des opérations courantes ont eu lieu entre la Fondation et l'Ordre pour un montant total de 26 178 \$ représentant des salaires pour chacun des deux exercices. De plus, l'Ordre agit à titre d'intermédiaire entre les donateurs et la Fondation, principalement pour les dons effectués par ses membres à la Fondation lors du paiement de leur cotisation annuelle. À ce titre, un montant de 318 312 \$ est à recevoir de l'Ordre au 31 mars 2015 (232 222 \$ au 31 mars 2014).

ANNEXE A - VENTILATION DES FRAIS RELIÉS AU PROGRAMME DE BOURSES

Salaires et charges sociales	10 470	10 470
Bourses accordées	81 000	94 500
Dons à un organisme de charité	4 000	-
Frais d'événements	3 417	1 249
Frais de communications	14 237	2 611
Entretien annuel du logiciel de dons	599	586
Amortissement des actifs incorporels	893	985
	114 616	110 401

ANNEXE B - VENTILATION DES FRAIS D'ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Salaires et charges sociales	13 090	13 090
Frais de perception des dons	44	40
Frais de communications	1 686	5 057
Entretien annuel du logiciel de dons	599	6 176
Amortissement des actifs incorporels	14 456	15 936
	29 875	40 299

ANNEXE C - VENTILATION DES FRAIS ADMINISTRATIFS

Salaires et charges sociales	2 618	2 618
Honoraires	11 093	3 363
Conseil d'administration	299	172
Taxes foncières	34	34
Frais de communications	1 929	2 109
Assurances	198	1 134
Frais bancaires	122	292
	16 293	9 722



Gare Windsor, bureau 350
1100, avenue des Canadiens-de-Montréal
Montréal (Québec) H3B 2S2

Téléphone : 514 845-6141, poste 3121
1 800 461-6141

Télécopieur : 514 845-1833

fondation@foiq.qc.ca

www.foiq.qc.ca